

Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi
14 Janvier 2014
Périodique 1.422
SITE : www.rgcc.be
E-MAIL SITE : comitergcc@gmail.com
E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents : M. BRASSEUR Président
MM. - CHARTIER – GAUTHIER – LOOZE -
STILLEMANT du CPH - SANTORO de la
CPAH

Absent(s) **excusé(s)** : MM.
CHAMZOPOULOS - TUBETTI

*
-

**SUITE AU DECES DE NOTRE AMI Vincent
DELCORDE, LE SITE DU RGCC DEVIENT
INACCESSIBLE.
LE CD RECHERCHE LA POSSIBILITE DE
CRÉER UN NOUVEAU SITE DANS LES
PLUS BREFS DELAIS.**

**NOUS VOUS CONSEILLONS DE BIEN LIRE
VOTRE PERIODIQUE PAPIER.**

PV REUNION DU 14/01/2014

**18h30 Match : FONTAINE UNION – YILDIZ
CLUB 61 du 21/12/2013 (1-1)**

Arbitre : M. HELGUERS Philippe (PO)
Joueurs : M. BOMBAERTS Loïc 29/10/87
FONTAINE UNION (PO)
M. SPERTI Grégory 29/04/82
FONTAINE UNION (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

De sévères recommandations sont adressées
aux 2 joueurs.

Comparution : FONTAINE UNION = 2
Frais cause : FONTAINE UNION = 17 €

**18h45 Match : CStP MUPPETS – AIR
CREDIT du 21/12/2013 (3-1)**

Arbitre : M. BLONDIAU Christian (PO)
Joueur : M. TROCH Yohan 29/06/79 AIR
CREDIT (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

Le joueur TROCH Yohan est suspendu pour
2 journées effectives de toutes
compétitions officielles au sein du RGCC à
partir du 25/01/2014

Comparution : AIR CREDIT = 1
Frais cause : AIR CREDIT = 34 €

**CONVOCAION REUNION DU MARDI 28
Janvier 2014 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville –
6200 CHATELET**

(PO) = Présence OBLIGATOIRE
(PF) = Présence FACULTATIVE

**18h30 Match : CAROLO MCC – FC
NEWVILLE du 11/01/2014 (2-2)**

Arbitre : M. MESKINE Abdelkerim (PO)

Joueurs : M. PAYFAT Gilles 09/04/88
CAROLO MCC (PO)

M. DUVIVIER Ludovic 31/05/89
CAROLO MCC (PO)

Dél. Visité : M. CENI Michel CAROLO MCC
(PO)

**18h45 Match : YILDIZ CLUB 61 – FC
FONTAINE (1-1 arr)**

Arbitre : M. NOVELLO David (PO)

Dél. Visité : M. MOUKKLES Mustapha
21/12/70 YILDIZ club 61 (PO)

Entraîneur YILDIZ CLUB 61 : M. YLDIZ
Mohamed (PO)

CQ YILDIZ CLUB 61 : M. YILDIZ Muhammet
(PO)

CQ FC FONTAINE : M. GORNIAC Jonathan
(PO)

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 01/02/2014 :

KARAMAN Basri 04/04/75 SOCABELEC

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 01/02/2014 :

LAMIRINI Mohamed 28/12/93 FC MAJESTIC
VIJVERMAN Michael 31/10/73 FC CHARLEROI
JACQUES Allan 09/03/93 FC GOUGNIES
LACHENE Romain 26/01/91 C.D.I.

Faute dite nécessaire : suspendu(s) pour 1 journée effective de toute compétition officielle au sein du RGCC à partir du 01/02/2014

MAITRE Pierre FAC VAL D'HEURE

JOUEURS INTERDITS (club effectif) ART. 51 à partir du 25/01/2014

ABELA	Mike	23/04/1991
ADAM	Thomas	18/02/1992
AMJAHADINE	MADANI	21/04/1992
BULTOT	Christophe	03/03/1984
CALTAGIRONE	Giusepe	26/11/1991
CHAPELLE	Benjamin	21/08/1991
DELECLUSE	Mickael	19/03/1990
FOUKA	Ahmed	22/09/1970
MEULEMANS	Benjamin	18/06/1993
REMY	CEDRIC	30/08/1980
STEINIER	Rudy	18/11/1980
TEDESCO	Jonathan	03/12/1979
THEWISSEN	Michael	11/01/1979
VANDEVANDEL	Alexandre	21/05/1994
VAN GEEL	Jean	21/08/1981
VIRLEE	Jimmy	04/07/1991

Match du 11/01/2014 et réunion du 14/01/2014

*** F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :**

*** R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :**

12.FC CHARLEROI	1x3 €
13.FONTAINE UNION	
Comparution	2x10 €
Frais cause	1x17 €
45.FC GOUGNIES	2x3 €
Du 04/01/14	1x3 €
19.C.D.I.	1x3 €
21.FC MAJECTIC	
Du 04/01/14	2x3 €
22.R. FC SONACA	2x3 €
29.AIR CREDIT	
Comparution	1x10 €
Frais cause	1x34 €
37.FAC VAL D'HEURE	1x10 €
39.FC DD SPIRITUEUX	2x3 €
44.CAROLO MCC	2x3 €
50.LE MODERNE	5x3 €
54.CDC OLD BOYS	1x3 €
57.FC NEWVILLE	3x3 €
67.SOCABELEC	2x3 €
	1x6 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 28 Janvier 2014 à 18h15 (si besoin, voir convocation)

MISE AU POINT DU PRESIDENT DU RGCC

SUITE A UNE RUMEUR CONCERNANT MA DEMISSION FIN DE SAISON, JE VOUS CERTIFIE QU'IL N'EN N'EST PAS QUESTION ET QUE JE RESTE A VOTRE DISPOSITION.

SI CERTAINS VEULENT DESTABILISER LE RGCC, SACHEZ QUE RIEN N'EST VRAI DANS LES BRUITS LANCES.

AMENDES ET FRAIS DIVERS :